

**FÊTE NATIONALE DU MiniBasket VENDÉEN
DIMANCHE 2 JUIN 2024 AU VENDÉSPACE
À MOUILLERON LE CAPTIF**

La Roche sur Yon,
Le jeudi 14 mars 2024.

RÈGLEMENT

- Art. 1 -** Le Comité Départemental de Basketball de Vendée organise **le dimanche 2 juin 2024 au Vendéspace à MOUILLERON LE CAPTIF**, la Fête Nationale du MiniBasket pour les catégories U11 et U9.
- Art. 2 -** Chaque équipe devra être accompagnée **d'un éducateur et d'un arbitre.** Nous vous invitons à solliciter les animateurs de votre club ou des jeunes motivés par l'arbitrage.
- Art. 3 -** Un jeu de maillots est obligatoire ainsi que **2 ballons** marqués au nom du club et **un sifflet.**
- Art. 4 -** Toute équipe ne répondant pas à l'appel de son nom pourra être déclarée forfait pour le match annoncé.
- Art. 5 -** Chaque jeune doit être licencié. Le nombre de joueurs par équipe est de **8 maximum** par match.
- Art. 6 -** Les organisateurs se réservent le droit d'exclure une équipe si l'esprit sportif de la Fête du MiniBasket n'est pas respecté.
- Art. 7 -** Les organisateurs se réservent le droit de modifier le règlement pour le bon déroulement de la journée.
- Art. 8 -** Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de perte.



Art. 9 - Le rassemblement se déroulera en 2 phases. Chaque équipe jouera 6 matchs dans la mesure du possible, en 4 contre 4.

Art. 10 - Les équipes mixtes peuvent participer à la compétition.

Art. 11 - Tous les joueurs inscrits sur la feuille de match doivent participer.

Art. 12 - RÈGLEMENT SPORTIF

1. Le chronométrage de chaque tournoi sera centralisé ;
2. Les rencontres se dérouleront en 8 minutes, non décomptées ;
3. Les remplacements de joueurs s'effectuent à la volée en se tapant dans la main ;
4. Il n'y a pas de temps mort d'équipe ;
5. Possibilité de match nul ;
6. Pas de lancers-francs.

